Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260428-26_13APRIMCOM-DE

Département des Côtes d'Armor

DÉLIB.2026-13 a

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 7 avril 2026

Nombre de Conseillers

En exercice	:	15
Présents	:	15
Absents	:	
Votants	:	15

Date de la convocation :

Vendredi 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi sept avril à 19 heures 15, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Olivier CARON, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Bénédicte GLOTIN, Mickaël PELLAN, Philippe LEVREL, Carmen COLLET, Karinne TREGOUET, Vanessa VETIL, Sylvain BEDEL, Benoît LE MAO

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Olivier CARON

Objet : BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2026 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Cette version remplace la version initiale

Après présentation et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, soit, 15 voix :

DÉCIDE :

- **D'approuver** le budget primitif Communal pour l'exercice 2026, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

  - Section de fonctionnement : 741 009.59 €
  - Section d'investissement : 515 236.70 €

- **D'autoriser** Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, Monsieur le Premier adjoint, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits afférents aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le secrétaire de séance,
Olivier CARON
Cette version remplace la version initiale

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT